

Bulletin de la coopération française pour le développement urbain, l'habitat et l'aménagement spatial

N° 65 - Octobre 2004

Sommaire

1. Editorial
2. Les espaces urbains générateurs de risques technologiques majeurs : vers une gestion territoriale et prospective
4. Espaces-enjeux, espaces vulnérables, le cas de Quito (Equateur)
5. La sécurité civile et les risques majeurs, un exemple de formation initiée par le PDM
6. Osiris-inondation : un outil pour planifier la gestion de crise au niveau local
6. Publications
7. Conférences - Formations
8. Nouvelles de la coopération



Robert d'Ercole

L'un des principaux hôpitaux de Quito, une vulnérabilité en grande partie liée à une accessibilité difficile.

Villes et risques

La ville durable, enjeu du XXI^e siècle ?

Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, la population urbaine représentera en 2007 plus de la moitié de la population mondiale. Cette croissance exceptionnelle des villes depuis une cinquantaine d'années représente un véritable défi pour l'ensemble des gouvernements.

Celui-ci est d'autant plus difficile à relever que « l'explosion urbaine » concerne en premier lieu les agglomérations des pays en voie de développement, qui se trouvent ainsi confrontées à des enjeux considérables en matière de logements, d'emplois, de transports, de ressources, d'élimination des déchets, de pollution et d'une façon plus générale de dégradation des conditions de vie et d'environnement... alors que dans le même temps les nouveaux citadins, issus des zones rurales, voient dans la ville la promesse d'un niveau de vie plus élevé.

A ce mirage se substitue l'omniprésence du risque qu'il soit technologique, économique, sociétal, sanitaire, voire d'origine naturelle. L'urbain, en concentrant la complexité

et les problèmes des sociétés contemporaines, devient en effet un lieu d'incertitudes propice à des événements de grande ampleur aux conséquences parfois catastrophiques. Pour les seuls risques technologiques, les villes ont déjà payé par le passé un lourd tribut. Les drames de Mexico et Bhopal, parmi bien d'autres, en sont de tristes illustrations.

Selon les experts, la population urbaine devrait passer de trois milliards d'individus aujourd'hui à environ cinq milliards en moins de trente ans. Connaîtrons-nous alors une augmentation dans les mêmes proportions du nombre d'accidents et de crises majeures ?

La réponse à cette question, il ne tient qu'à nous – à nos efforts et notre persévérance dans l'action – de la forger en créant tous ensemble les conditions pour un développement urbain réellement durable. ■

Nicole AMELINE
Présidente de l'Institut Européen des Risques,
Ministre de la Parité et de l'Égalité Professionnelle,
Conseillère Régionale de Basse-Normandie

Les espaces urbains générateurs de risques technologiques majeurs : vers une gestion territoriale et prospective

Patrice Roux-Caillebot, Directeur de l'Institut Européen des Risques
Contact : p.roux-caillebot@institut-risques.org

La ville, lieu de concentration des activités humaines, est directement concernée par une augmentation potentielle des risques majeurs. Cet article expose des initiatives originales pour une gestion durable du territoire.

Au cours de ces dernières années, la multiplication des crises – pandémies, catastrophes naturelles, accidents majeurs ayant démontré l'insuffisance des systèmes en place – a sensiblement modifié les attentes de la population vis-à-vis des responsables publics et des experts. Les citoyens, qui souhaitent davantage de transparence, se montrent ainsi de plus en plus exigeants à mesure que le progrès technique dévoile de nouveaux outils de gestion des risques. Un conflit émerge entre le désir populaire de sécurité absolue et un constat scientifique d'absence du « risque zéro ». Dans les pays occidentaux, la crise de confiance généralisée de l'opinion publique envers les décideurs ne fait que renforcer ce constat.

Parallèlement, la frontière entre risques dits naturels et risques d'origine anthropique – que l'on qualifie généralement de risques technologiques – se réduit progressivement : la question de l'impact réel de l'homme sur son environnement (relations entre dérèglement climatique et rejets de gaz à effet de serre, inondations et occupation des sols, etc.) devient un sujet de préoccu-

pation central. L'approche classique par filières ou par domaines (industrie, nucléaire, maritime, transport terrestre...), avec une multiplication des mesures de sécurité partielles, n'apparaît pas toujours en mesure d'augmenter la sécurité globale des dispositifs, du fait notamment des nombreuses interrelations dynamiques entre leurs composantes. En d'autres termes, on assiste à une complexification des risques en raison d'activités humaines toujours plus nombreuses et diversifiées, qui interagissent davantage les unes avec les autres à l'échelle d'un territoire.

La ville, en tant que lieu de concentration de ces activités, est ainsi directement concernée par une augmentation potentielle des risques majeurs mais aussi par une évolution de leur localisation spatiale.

Par exemple, on peut se demander si la mise en œuvre de mesures de réduction des risques à la source par les industriels – au niveau des installations fixes – permet réellement une diminution des risques à l'échelle d'une aire urbaine. En effet, la réduction des stockages dans les entreprises entraîne sou-

vent une modification de l'organisation du mode de production. Le recours accru à des méthodes de flux tendu via les transports de matières dangereuses peut conduire à une dilution du risque dans les réseaux (routiers, ferroviaires et fluviaux) et à la formation de points d'accumulation (aires de stationnement, gares de triage, zones portuaires, etc.), mal appréhendés sur le plan réglementaire et échappant souvent à toute visibilité opérationnelle. On est donc confronté à un phénomène de transfert du risque, selon le principe des « vases communicants », d'une législation « Seveso » vers une législation « Transports », la première étant génératrice, dans la plupart des pays de l'Union Européenne, de zones de maîtrise de l'urbanisation alors que la seconde, dont le contrôle est particulièrement difficile, en est dépourvue.

La réduction des risques à la source par l'exploitant, élément central de la politique de gestion des risques industriels, doit ainsi être appréhendée dans une perspective intégrée et territoriale, dont la complexité est évidente dans la mesure où elle engage la responsabilité d'une

multitude d'acteurs (Etat, collectivités, industriels...).

Par rapport à ce type de problématique et pour l'ensemble des risques majeurs inhérents aux activités humaines, on voit heureusement se développer des initiatives originales sur certains territoires urbains – comme l'estuaire de la Seine, entre bassin parisien et Manche – pour échapper aux phénomènes de segmentation, catalyseurs eux-mêmes de nouveaux risques :

- D'abord, on peut rassembler en un seul lieu – ou mieux encore au sein d'une même structure – l'ensemble des acteurs concernés par le développement urbain et la maîtrise des risques pour mettre en perspective les difficultés rencontrées par chacun et parvenir à des solutions opérationnelles. En Haute et Basse-Normandie, l'Institut Européen des Risques et l'ORMES (Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine) traduisent, chacun à leur échelle mais dans le même cadre associatif et le même souci d'appui aux responsables locaux, cette volonté forte de concertation, d'échanges croisés et d'approches transversales. La première de ces structures est orientée vers le retour d'expérience et la recherche en sciences humaines dans le cadre d'une gestion terri-

toriale et prospective des risques majeurs tandis que la seconde a pour mission d'améliorer l'information préventive ainsi que l'alerte, la protection et l'information de crise en cas d'accident majeur.

- Ensuite, il est possible de développer, sur un territoire donné, des outils d'aide à la décision qui permettent, à l'amont, un traitement global de l'ensemble des informations relatives aux risques majeurs ou bien, à l'aval, une réactivité immédiate et proportionnée en cas d'accident ou de crise, grâce à des systèmes automatisés de veille. Dans la première catégorie, les SIG (Systèmes d'Information Géographique) sont aujourd'hui les outils d'aide à la décision les plus

répandus parmi les collectivités et l'Etat, même s'ils demeurent fréquemment sous-exploités quant à leurs potentialités.

- Enfin, la prise en compte des risques majeurs dans les démarches de planification territoriale est essentielle pour parvenir à combiner et à organiser, à travers une réflexion globale, les enjeux d'aménagement de l'espace, de développement économique, de préservation des milieux écologiques et de sécurité des biens et personnes. A cet égard, et en continuant bien sûr à privilégier la diminution des risques à la source, c'est tout un travail sur la réduction de la vulnérabilité des cibles potentielles en cas d'accident qui doit être réalisé de manière à

« adapter » la ville (ses réseaux, ses établissements recevant du public, ses centres de décisions... d'une façon plus générale, son urbanisme et son fonctionnement) aux dangers d'un environnement industriel, énergétique et logistique.

Au-delà de leur intérêt propre et de la complémentarité évidente qu'elles présentent,

ces différentes démarches contribuent également à la mise en place progressive d'une culture commune des enjeux écologiques, sécuritaires et économiques. Elle seule finalement permettra une vraie gestion durable du territoire et l'acceptation d'un certain niveau de risque en fonction de nos choix de développement pour l'avenir... ■

L'Institut Européen des Risques est une structure d'aide à la décision, créée en avril 2002, à l'initiative du Conseil Régional de Basse-Normandie. Il associe des partenaires publics, des industriels et des chercheurs animés par une même intention : améliorer, à partir de l'exemple normand et à travers un réseau d'échange international, la prise en compte des risques majeurs dans les politiques d'aménagement du territoire et de planification. L'Institut est actuellement chargé, par le ministère français de l'Environnement, d'une mission de recherche ayant pour thème les risques industriels. www.institut-risques.org

Espaces-enjeux, espaces vulnérables, le cas de Quito (Équateur)

Robert D'Ercole, Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Quito. Contact : dercole@ecnet.ec

Pascale Metzger, Institut de Recherche pour le Développement, La Réunion. Contact : pascale.metzger@la-reunion.ird.fr

Nury Bermudez Arboldeda, Municipalité de Quito. Contact : nanupa@uio.satnet.net

L'analyse du risque sur le territoire métropolitain de Quito repose sur la mise en évidence des espaces stratégiques où la prévention est hiérarchisée non seulement en fonction des aléas mais aussi des enjeux sociaux et économiques.

Ce travail est le fruit d'un partenariat entre la municipalité de Quito et l'IRD qui ont mis en place un SIG utilisé pour des opérations d'aménagement et d'urbanisme ainsi que pour l'élaboration des schémas de planification du territoire.

Quito, comme de nombreuses grandes villes du Sud, se caractérise par l'importance et la diversité des phénomènes à l'origine de dommages et de perturbations du fonctionnement de son district (séismes, éruptions volcaniques, mou-

vements de terrain, inondations, incendies, black-out électriques, mouvements sociaux, etc.). Face à cette situation, les responsables municipaux ne parviennent pas à donner la priorité à tel ou tel aléa. En même temps, leurs possibilités financières limitées les obligent à

optimiser les dépenses réalisées dans le domaine de la prévention. C'est pour tenter de répondre à ces difficultés que l'IRD, en partenariat avec la municipalité de Quito, a lancé le programme de recherche « Système d'information et risques dans le district mé-

tropolitain de Quito ». Ce programme repose sur l'utilisation d'une base de données urbaines et d'un SIG¹ développé par l'IRD au sein de la direction de la planification de la municipalité.

Depuis la fin des années 80, ce SIG sert au quotidien tant pour des opérations d'aménagement et d'urbanisme ponctuelles que pour l'élaboration des schémas de planification générale et sectoriels du territoire. La base de données contient à ce jour près de 400 relations localisées recouvrant des domaines aussi divers que les réseaux, les équipements collectifs, les recensements, le cadastre, la

géographie physique, etc. Dès le début des années 90, plusieurs programmes de recherche (notamment « atlas infographique » et « scénario sismique ») ont permis d'alimenter et d'actualiser les données de cette base. Le programme « système d'information et risques dans le district métropolitain de Quito », lancé en 1999, y contribue également tant sur les thématiques du risque et du fonctionnement urbain que du point de vue de la couverture géographique.

La philosophie générale de ce programme repose sur une idée simple : pour être efficace, une politique de prévention des risques développée à l'échelle d'un système territorial doit d'abord s'attacher à protéger les éléments et les espaces à la fois les plus importants et les plus vulnérables. La proposition conceptuelle qui sous-tend la démarche place donc les enjeux et espaces-enjeux majeurs d'un système territorial au cœur de l'analyse du risque et non pas les aléas, comme il est de règle.

Cette démarche a conduit à bâtir un corpus de données localisées recouvrant

Intervention dans le centre historique de Quito suite au séisme de 1987. Source : Fonsal



Robert d'Ercole

de chacun des 16 domaines³ ont été identifiés à partir de critères quantitatifs, qualitatifs et spatiaux réfléchis spécifiquement pour chacun d'entre eux⁴. Les résultats ont été cartographiés selon un découpage de l'espace métropolitain en mailles carrées de 400 m de côté, constituant ainsi une matrice de 28 887 mailles. Cette méthode s'appuyant sur les possibilités offertes par le SIG permet ensuite de cartographier de manière synthétique les espaces stratégiques.

Les enjeux majeurs se localisent sur 7% du territoire

territoire. Ces résultats permettent d'établir des priorités en matière d'analyses d'aléas, de vulnérabilités et de prévention des risques.

La concentration des enjeux majeurs sur des espaces réduits constitue en soi un facteur de vulnérabilité. Une autre vulnérabilité provient de l'exposition de ces espaces à des aléas potentiellement destructeurs (6 types d'aléas : séismes, éruptions volcaniques, inondations, mouvements de terrain, laves torrentielles, stockage de produits dangereux). Le croisement des lieux où se situent les enjeux majeurs avec l'exposition aux aléas souligne la forte vulnérabilité des lieux stratégiques du district dans la mesure où ces derniers sont concernés par plusieurs aléas.

Ces résultats constituent le point de départ d'une recherche qui porte sur d'autres formes de vulnérabilités que la concentration des enjeux ou l'exposition aux aléas. Sont notamment considérés : la vulnérabilité intrinsèque des enjeux, la qualité de leur accessibilité, leur dépendance vis-à-vis d'autres éléments du système urbain, l'existence ou absence d'alternatives de

fonctionnement et la qualité de la préparation à la gestion des crises.

Dans la démarche adoptée, l'intérêt du SIG est fondamental dans la mesure où il rend possible le traitement d'une information importante, diversifiée, provenant de sources variées, exprimée à des échelles qui peuvent être différentes. En même temps, il permet de la restreindre, de la cibler en fonction des besoins des décideurs, de développer des approches multi-aléas et d'obtenir des résultats utiles à partir d'informations même partielles, tout en ayant la possibilité de les actualiser et de les compléter (nouveaux enjeux, aléas, etc.). ■



El Beaterio (sud de Quito), habitations près du centre de stockage de combustibles.

Robert d'Ercole

16 domaines² que l'on peut regrouper en trois grands champs d'investigation : la population de la ville et ses besoins intrinsèques, l'économie et la gestion de la ville, la logistique urbaine. Les enjeux majeurs

métropolitain. Leur forte concentration sur moins de 1% du district, au centre nord de Quito, met en évidence les espaces stratégiques, lieux essentiels du fonctionnement et pôles majeurs de la centralité du

1. SIG Savane, développé par Marc Souris.
2. Population, éducation, santé, loisirs, patrimoine, culture, eau, électricité, combustibles, aliments, télécommunications, mobilité, entreprises, valeur du sol, administration, capitalité.
3. Par exemple, la mairie, une grosse station de production d'eau potable, un axe de circulation permettant les échanges entre la ville et le reste du district, un hôpital disposant de nombreux lits ou offrant des services recherchés, etc.
4. D'Ercole R., Metzger P. (2002), Los lugares esenciales del Distrito Metropolitano de Quito, Quito, Colección Quito Metropolitano, MDMQ-IRD, 226 p ; D'Ercole R., Metzger P., Enjeux majeurs et lieux essentiels : proposition méthodologique pour une meilleure prévention des risques, Colloque National AFPS 2003 (Ecole Polytechnique, Palaiseau, France, 1-3 juillet 2003).

La sécurité civile et les risques majeurs, un exemple de formation initiée par le Partenariat pour le Développement Municipal (PDM)

Martin Finken, Conseiller Régional chargé de la formation au Partenariat pour le Développement Municipal
Contact : mfinken@pdm-net.org

Face aux besoins d'information et de formation pour les décideurs locaux et les cadres municipaux sur la politique de prévention des risques majeurs, le PDM a engagé des actions de formation sur ce thème.

La sécurité civile et les risques majeurs font bien souvent, mais pas totalement, partie des compétences transférées par l'État aux collectivités locales en Afrique. Mais il s'agit la plupart du temps d'une dévolution faible, les États centraux gardant encore de larges pans de responsabilités dans le secteur. Comme illustration de cet état de choses, on peut noter que les services de pompiers, même dans les grandes agglomérations, restent toujours ou presque sous responsabilité de l'État (et font souvent partie des forces armées). D'une façon générale, si à la lecture des textes relatifs à la prévention et à la gestion de risques majeurs on peut avoir l'impression que les collectivités locales ont des responsabilités plus ou moins cernées, force cependant est de constater qu'elles n'ont pas forcément de moyens spécifiques et suffisants pour y faire face et que le rôle de l'État reste prépondérant.

De fait, il apparaît à l'observation que cette préoccupation est relativement nouvelle aussi bien pour les élus locaux que pour les services techniques qui les assistent et que la prévention reste relativement absente des plans

d'action des équipes municipales, leur objectif se limitant généralement à intervenir après coup pour réduire les effets des catastrophes avec utilisation des moyens limités (techniques et financiers) dont elles disposent.

Il existe donc un important besoin de sensibilisation, d'information et de formation des décideurs locaux, élus et cadres municipaux, aux politiques de prévention des risques majeurs.

Devant cette réalité, le PDM a intégré dans ses actions de formation un thème sur la sécurité civile et les risques majeurs. L'institution organise, dans le cadre de sa politique de renforcement des capacités des communes, un cycle de formation continue à la maintenance et la gestion des infrastructures et équipements communaux au bénéfice des cadres des services techniques de villes de l'Afrique de l'Ouest et Centrale. Ce cycle est composé de sessions thématiques de deux semaines chacune, parmi lesquelles une est consacrée à la sécurité civile et aux risques majeurs.

La thématique de la session porte notamment sur :

- la typologie des risques majeurs ;
- la prise en compte des ris-

ques dans l'aménagement du territoire ;

- la stratégie de prévention des risques majeurs et de leurs effets ;
- l'approche globale des risques urbains ;
- l'information et la formation des populations.

Les travaux réalisés par les participants à cette formation confirment que les connaissances pratiques sur la gestion et la prévention des risques urbains sont encore très faibles chez les responsables municipaux africains. Notons que les contraintes sont ici différentes de celles rencontrées dans le monde développé et que par conséquent, les stratégies doivent être abordées en Afrique d'une manière tout à fait spécifique, tenant notamment compte de la faiblesse des ressources disponibles.

Une analyse effectuée à l'occasion de la mise en œuvre de cette formation a montré que la plupart des communes et villes de l'Afrique de l'Ouest et du Centre sont sensibles aux risques naturels d'inondation, de mouvement de terrain et d'incendie de forêt. Certaines villes ont même intégré l'éventualité de séismes. La plupart des villes littorales (Dakar au Sénégal par exemple) sont sensibles aux risques et ef-

fets de l'érosion sur leurs parties côtières tandis que d'autres localités, situées dans des zones à risques comme dans le sud-ouest du Cameroun se préoccupent de la possibilité d'éruptions volcaniques.

En ce qui concerne les risques technologiques, la plupart sont liés aux industries chimiques et principalement pétrolières, notamment dans les filières de distribution d'essence. Il ne s'agit pas toujours à proprement dit de risques majeurs, mais de risques inhérents au fonctionnement des usines, risques pouvant être fortement aggravés par la situation de ces usines ou des lieux de stockage des produits dangereux à proximité de zones d'habitation. Les risques liés au transport de matières dangereuses, surtout par voie terrestre, sont fortement présents et les accidents pas rares. Il y a environ trois mois, au Cameroun, un pont métallique s'est écroulé à la suite d'un incendie provoqué par le dérapage d'un camion citerne rempli de produits pétroliers. Un autre risque très fréquent et qui constitue un souci constant des responsables communaux porte sur les incendies de marché et de fait, ce type de sinistre est particulièrement fréquent dans les villes africaines.

La mise en œuvre de ces sessions de formation donne lieu à la production d'une importante documentation constituée non seulement

de manuels, photocopiés et autres supports de cours et conférences, mais également de rapports de travaux de séquence professionnelle réalisés par les participants eux-mêmes et qui donnent un assez bon aperçu de la situation sur la sécurité civile et les risques majeurs dans les pays représentés, du moins du point de vue des

collectivités locales. Leur réalisation permet également d'intenses échanges entre participants leur permettant de bénéficier, au-delà des cours et conférences dispensés par les formateurs, de l'expérience vécue par les autres stagiaires.

Le Partenariat pour le Développement Municipal se propose de capitaliser tous

ces acquis dans un cahier thématique sur la sécurité et les risques majeurs dans les villes africaines. Le PDM a confié ce travail à l'Institut de Prévention et de Gestion des Risques Urbains (IPGR) de Marseille compte tenu du fait que cette institution avait déjà organisé et dispensé les prestations de formation sur ce thème.

Le document sera rédigé dans une approche « Maîtrise d'ouvrage » tenant compte du contexte spécifique africain. Il s'agira de poser la problématique générale et la manière dont se pose le problème dans les services municipaux en Afrique. ■

Osiris-inondation : un outil pour planifier la gestion de crise au niveau local

Hélène Xhaard, Chargée de mission à l'Etablissement Public Loire
Contact : helene.xhaard@eptb-loire.fr

Elaboré en partenariat avec l'Etablissement Public Loire et le Centre d'Etude Technique Maritime et Fluvial, le logiciel Osiris-inondation est un outil d'aide à la mise en place d'un plan de sauvegarde inondation destiné aux responsables locaux.

Le projet de recherche Osiris et la phase expérimentale

Le projet de recherche européen Osiris, mené dans le cadre d'un partenariat comprenant des organismes publics et des bureaux d'études privés, avait pour objectif l'amélioration de la gestion du risque d'inondation dans ses différentes phases : prévention, surveillance et pré-

vision, gestion de crise et de post-crise, par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il s'est déroulé de 2000 à 2003.

A l'issue d'une phase de recensement des besoins, des expérimentations ont été définies puis conduites sur des sites tests : deux en France sur la Loire et deux en Pologne sur l'Oder.

D'autres expérimentations de ce logiciel sont en cours de réalisations ou prévues prochainement : dans le Finistère en partenariat avec la sécurité civile (SDIS 29), sur le bassin de la Meuse dans le cadre du plan Bachelot (EPAMA), en Picardie dans le cadre d'un programme régional de recherche, et même en Asie du Sud-Est (bassin du Mékong) dans le cadre d'un programme

européen de transfert de technologie (programme ASIA-IT&C, avec l'Isted comme pilote).

La mise au point du logiciel Osiris-inondation

A l'issue du projet de recherche, l'Etablissement Public Loire a entrepris, en partenariat avec le Centre d'Etude Technique Maritime et Fluvial (CETMEF, service du ministère de l'Equipement), d'adapter le logiciel prototype en une version consolidée et conviviale. Le développement informatique est en cours et sera achevé au

Publications



Problématiques de l'urbanisation du Tiers monde, sous la direction de Pablo Diaz et Jean-Louis Perrault, ERUDIT. Economies et Sociétés, Série « Développement, croissance et progrès », tome XXXVIII, n° 7, juillet 2004

Le fait urbain se présente comme un phénomène planétaire et constitue l'une des dimensions cruciales de la mondialisation. Il questionne, néanmoins, les sciences humaines et sociales, dans la mesure où il prend des formes très différentes dans l'ensemble des pays industrialisés ; alors que, par ailleurs, la cadence et la brutalité de l'urbanisation du Tiers monde rendent les références au processus d'urbanisation des pays du Nord peu mobilisables.

La notion d'urbanisation recoupe alors des situations incomparables ; à tel point que la qualification de l'objet étudié pose problème. En outre, dans les pays du Tiers monde, en voie de peuplement, la poussée urbaine produit partout des désarticulations entre population et développement, entre mi-

grations et croissance économique, entre urbanisation et développement rural, entre villes et hinterland, etc. Plus que la maîtrise de ces désarticulations, ne conviendrait-il pas de considérer ces inévitables déséquilibres comme les facteurs des réformes structurelles nécessaires pour enclencher une dynamique de développement ?

Prix : 29 euros
Contact : diaz@rennes.iep.fr

« Services en réseaux, services sans réseaux dans les villes du Sud ».

FLUX Cahiers scientifiques internationaux Réseaux et territoires n° 56/57, Avril-septembre 2004, 152 p.
Branché à volonté, ayant accès à une

gamme sans cesse croissante de services personnalisés, telle s'esquisse la figure de l'individu contemporain étayé par un certain nombre d'évolutions économiques, juridiques, politiques... On ne saurait pour autant affirmer qu'elle concerne chaque individu, chaque groupe, chaque espace, l'ensemble des sociétés. A partir d'articles optant pour différents points de vue (analyse des cadres d'action collectifs, des choix et modes de gestion des opérateurs, des pratiques et comportements), ce numéro de Flux explore et questionne l'opposition binaire entre branchés et non branchés dans les villes du sud.

Prix : 31 euros
Contact : 02 37 82 28 26

premier trimestre 2005. Il aboutira à un outil nommé Osiris-inondation. Le développement est réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Établissement, pour un coût de 120 000 € HT.

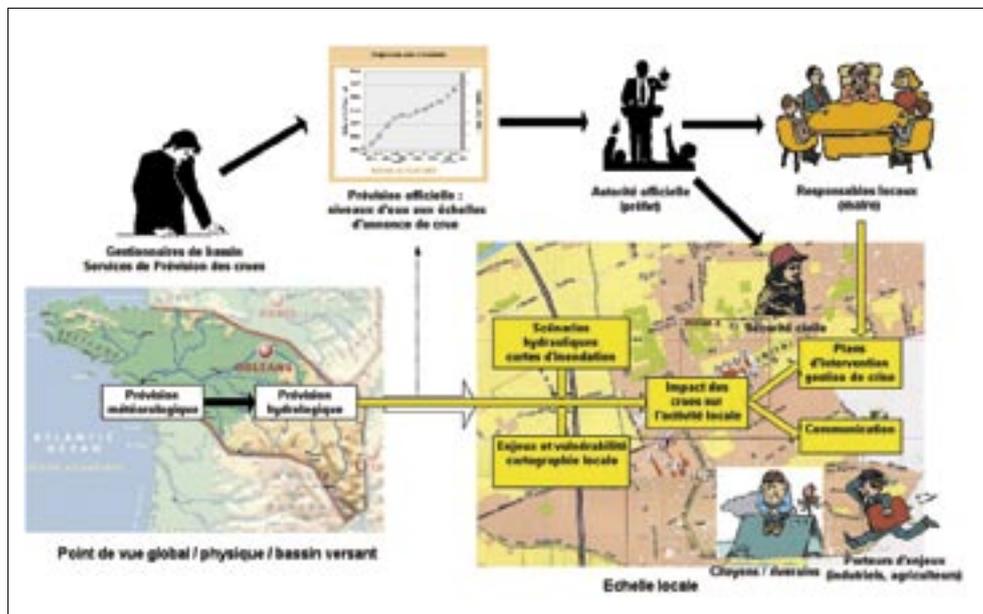
L'objectif commun des partenaires est de mettre à disposition des services de l'État, des collectivités, des acteurs économiques et des particuliers, un outil industriel et opérationnel de gestion du risque inondation.

Au-delà de l'outil informatique, l'utilisation d'Osiris-inondation implique de suivre une méthode et un savoir-faire qui ont pour vocation d'aider les Maires à élaborer leur plan de sauvegarde inondation. Par ailleurs, l'utilisation du support informatique proposé permet, sous une forme conviviale, de simplifier le partage d'information, la mise à jour et la consultation du plan.

Intégration de l'information et de l'organisation officielles

Sur les cours d'eau pour lesquels l'Etat s'est engagé à mettre en place une annonce de crue, l'alerte officielle est basée sur des hauteurs observées ou prévues à des échelles réglementaires (points de mesures). Le déroulement du processus d'alerte est le suivant :

1. Le service d'annonce de crue, service de l'Etat (généralement Direction Départementale de l'Équipement ou Direction Régionale de l'Environnement), surveille l'état hydrologique des cours d'eau, élabore éventuellement des prévisions et propose au Préfet de déclencher l'alerte si la situation le justifie ;
2. Le Préfet alerte les Maires, généralement par télécopie. Les communes sont réparties suivant leur



Intégration du dispositif Osiris-inondation (en jaune) dans le flux d'information officiel.

vulnérabilité par groupe, chaque groupe étant rattaché à une échelle et à une cote d'alerte ;

3. Il appartient alors au Maire d'informer la population et de prendre des mesures adaptées au niveau communal. L'interprétation de l'information officielle (niveau d'eau prévu à une échelle) et sa traduction en terme de zone inondée au niveau local, d'actions à entreprendre et d'enjeux touchés est alors nécessaire.

Le logiciel est un outil destiné aux personnes directement confrontées sur le terrain aux inondations et il vient se connecter à la prévision officielle qui en constitue le point d'entrée, à noter que cette prévision peut également avoir été élaborée en dehors du système géré par l'Etat. Le dispositif va ainsi aider les responsables locaux à valoriser cette information officielle (prévision des hauteurs d'eau en un point, parfois éloigné de la commune) en information utile sur le terrain en matière d'impact sur les enjeux et d'intervention.

La démarche d'utilisation

Osiris-inondation est un dispositif complet comprenant une méthode et un outil support à cette méthode.

La méthode consiste en une démarche à suivre pour réunir et organiser toutes les informations pertinentes sur les inondations et utiles à la planification de crise : sources de données pour la prévision (bulletins d'annonce de crue), scénarios et cartes d'inondations (historiques ou issus de simulation), enjeux et vulnérabilité, plans

d'actions et procédures à prévoir pour limiter les dommages, moyens humains et matériels disponibles. Cette démarche n'est pas seulement technique ; elle s'appuie sur une forte implication des différents acteurs et l'instauration d'une logique de dialogue, de partenariat et d'animation de réseau. ■

Forum Mondial Urbain

Le deuxième forum mondial urbain s'est tenu, à l'initiative de UNHabitat, à Barcelone, Espagne, du 13 au 17 septembre dernier. Ce forum a rassemblé plus de 3000 participants du monde entier : élus, représentants de gouvernements, responsables d'organismes publics et privés, représentants de la société civile, universitaires, ONG. Centré autour du thème général « Villes : Carrefours de cultures, d'inclusion et d'intégration », ce forum s'est articulé autour de dialogues portant sur des thèmes transversaux (gouvernance urbaine, culture urbaine, renaissance urbaine...) ou des sujets particuliers (pauvreté urbaine, services urbains, urbanisation durable...). En marge des ateliers thématiques, un grand nombre d'événements de « networking » étaient organisés à l'initiative de participants pour favoriser et faire connaître leurs activités dans des domaines très diversifiés.

Contact : anne.charreyron-perchet@i-carre.net

Institut Forhom

L'institut Forhom a organisé du 29 novembre au 17 décembre dernier, en collaboration avec l'Isted, un cycle de formation à La Rochelle sur le thème « villes et gestion des risques environnementaux ». Destinée aux responsables des collectivités locales et des services techniques en charge de l'urbanisme, l'habitat ou de l'environnement des pays en développement, cette formation a abordé 3 thèmes :

Les principes de base de gestion environnementale, les enjeux du développement urbain et l'analyse des risques environnementaux, élaborer une stratégie de gestion des risques et outils d'information et sensibilisation.

Contact :
forhom@forhom.com
www.forhom.com

SIG et risques

A l'occasion de la deuxième conférence mondiale sur la réduction des catastrophes naturelles (18-25 janvier 2005, Kobe, Japon), l'Isted, associé au Conseil national de l'information géographique (CNIG) et à l'Association française pour l'information géographique (AFIGEO) publie « Les systèmes d'information géographique et la gestion des risques ».

Ce recueil présente des réalisations concrètes en France et dans le monde contribuant à la réflexion sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de l'environnement et du développement durable.

Contact : veronica.rengifo@i-carre.net



Master 2 « Ingénierie des services urbains en réseaux dans les pays en développement » (ISUR)

Le master 2, à finalité professionnelle, ISUR est un diplôme co-habilité par l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes et l'Université de Rennes 1. L'Isted participe à la définition des programmes du diplôme, dans lequel les professionnels assurent plus de 45 % des enseignements.

Ce diplôme vise à permettre aux étudiants d'appréhender les grilles analytiques pluridisciplinaires capables de leur permettre :

1. de monter ou d'analyser des projets (négociation-financement) d'implantation ou d'amélioration de réseaux de services urbains de réseaux dans les pays en développement,
2. de réaliser la gestion économique, financière et institutionnelle de ces services.

Cette formation est destinée à des juristes, politistes, gestionnaires, économistes, géographes, urbanistes, diplômés de Sciences-Po, d'écoles d'ingénieurs et d'architecture en formation initiale comme en formation continue.

Contact :
scolarite@rennes.iep.fr

Valorisation des recherches du PRUD

Le colloque de clôture du programme PRUD s'est déroulé du 5 au 7 mai 2004 à l'Unesco à Paris. A cette occasion un recueil rassemblant les notes de synthèses des résultats des recherches a été diffusé aux participants. Ces textes présentent en une dizaine de pages la démarche, l'approche et les résultats des recherches qui ont été entreprises dans le cadre d'une action concertée incitative du Fonds de solidarité prioritaire pour la recherche urbaine dans les pays en développement. Trente équipes de recherche, mobilisant deux cent soixante chercheurs – issus pour moitié de pays du Sud – ont contribué

à enrichir les connaissances relatives aux villes du Sud dans une optique pluridisciplinaire. Ces textes sont aujourd'hui disponibles sur le site internet de l'Isted www.isted.com

Par ailleurs, l'ensemble des rapports de recherche sont consultables au centre de documentation « Villes en développement » et feront pour certains l'objet de publications. En outre, les actes du colloque qui rassemblent la totalité des communications seront édités par le ministère des Affaires étrangères avant la fin de cette année sous l'intitulé « Gouverner les villes du Sud. Défis pour la recherche et pour l'action ».

Contact :
isabel.diaz@i-carre.net



Rapport annuel 2004 Cities Alliance

Le rapport de cette année insiste sur la nécessité vitale de politiques et de stratégies capables de favoriser les effets positifs de l'urbanisation : « Au lieu de débattre de la participation des villes au développement, nous devons consacrer plus d'énergie à la susciter ». Le rapport montre également comment les activités financées par l'alliance, en contact direct avec les villes, permettent d'engager les autorités locales dans le dialogue sur les politiques nationales et les encouragent à développer les infrastructures urbaines, de leur propre initiative, en mobilisant le capital national.

Contact :
info@citiesalliance.org
www.citiesalliance.org

Financé par :

Ministère
de l'Équipement, des transports,
de l'aménagement du territoire,
du tourisme et de la mer

Ministère
des Affaires étrangères

Directeur de publication :
Jean Didier Blanchet,
Président de l'ISTED

Rédacteur en chef :
Jean-Michel Maurin,
Association de professionnels
développement urbain
et coopération (Adp)

Comité de rédaction :
Michel Arnaud
Anne Charreyron-Perchet
Xavier Crépin
Marie-Julie Dupont
Philippe Gratadour
Bernard Hoarau
Françoise Reynaud
Jean-Marie Tétart

Rédactrice : Christine Pointereau

PAO : Louma production

Impression Lefevre - LP Presses
(91) Saint Michel sur Orge

ISSN 1551 - 1672

Abonnement :
4 n° par an 20 Euros

ISTED
Centre de documentation
et d'information
«Villes en développement»
Arche de la Défense
Paroi Nord
92055 La Défense Cédex
France

Tél. (33) 1 40 81 78 01
Fax. (33) 1 40 81 78 07

Mél. anne-marie.gonzalez@i-carre.net
<http://www.isted.com>

Ce bulletin est en ligne
sur le site internet de l'Isted